



## Enquête sur les professeurs de Judo

(Effectuée entre le 21 janvier et  
le 7 février 2021)

*Afin de répondre au mieux aux attentes des adhérents de la FFJDA, nous avons souhaité connaître « le visage » du métier de professeur de judo/jujitsu en 2021. Cette enquête a été lancée à l'initiative de la commission formation, suite aux états généraux et au tour de France réalisés pendant la campagne.*

*Elle a pour objectif d'établir une typologie précise du professeur de judo d'aujourd'hui et de mieux comprendre ses besoins et ses attentes afin de pouvoir orienter les politiques fédérales. Avoir une vision globale sur les formations initiales professionnalisantes (CQP, BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS) et les formations continues nous semblait une priorité !*

*Elle a été diffusée auprès des professeurs diplômés le plus largement possible (adresses mails en notre possession, comités, ligues, site internet, Facebook, l'Esprit du Judo) entre le 21 janvier et le 7 février 2021.*

*Nous avons inséré dans le questionnaire des questions ouvertes afin de favoriser une expression libre. Il en a résulté de nombreuses remarques et suggestions, lesquelles ont nécessité un temps de dépouillement important.*

*Je tiens à remercier F. Dambach qui a fait avec le groupe un travail énorme et remarquable. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à son élaboration, sa diffusion et à l'interprétation des données collectées, ainsi que les professeurs de judo, qui ont massivement répondu.*

*F. Demontfaucon*

*Vice-président élu à la formation*

## **Groupe de travail**

*Responsables : F. Demontfaucon / A. Soriano Pilote : F. Dambach*

*Y. Leroux - S. Duport - M. Almunia - P. Fezay - M. Taupin - A. Chaudeseigne - S. Romaldi - P. Roux - F. Clerget - B. Puget - M. Dupond - M. Lionnet - M. Percheron - M. Margerit - C. Grasso*



## Sommaire

<b>SYNTHESE SUR LE METIER DE PROFESSEUR DE JUDO</b> .....	4
<b>Introduction</b> .....	5
<b>Répartition sur le territoire</b> .....	5
<b>Typologie des Répondants</b> .....	8
<b>Caractéristiques Démographiques</b> .....	8
<b>Age et Activité</b> .....	9
<b>Le rôle de l'enseignant</b> .....	12
<b>Le Club</b> .....	13
<b>Part du judo dans l'activité         professionnelle principale</b> .....	16
<b>Les élèves</b> .....	17
<b>Le métier</b> .....	20
<b>La rémunération</b> .....	24
<b>Le statut du professeur de judo</b> .....	27
<b>La Structure</b> .....	28
<b>Convention Collective et Représentation</b> .....	29
<b>Les Professeurs et la FFJDA</b> .....	30

<b>SYNTHESE SUR LA FORMATION</b> .....	32
<b>Formation initiale</b> .....	33
<b>Modalités d'organisation</b> .....	34
<b>Mode d'évaluation</b> .....	35
<b>Synthèse des évaluations</b> .....	35
<b>La formation CQP</b> .....	36
<b>La formation BPJEPS</b> .....	37
<b>La formation BEES 1</b> .....	38
<b>La formation DEJEPS</b> .....	39
<b>La formation BEES 2</b> .....	40
<b>La formation DESJEPS</b> .....	41
<b>Formations en cours</b> .....	42
<b>Motivations</b> .....	42
<b>Formation continue</b> .....	43
<b>Evaluation des formations</b> .....	44
<b>Le Japon</b> .....	45
<b>Proposition de formation des sondés</b> .....	46

## SYNTHESE SUR LE METIER DE PROFESSEUR DE JUDO

L'enquête a porté sur un panel de 2996 enseignants sur une population estimée entre 8000 et 9000 enseignants.

Le professeur de judo est un homme à 85%, vivant maritalement, dont l'âge médian est 45 ans. (35 ans moyenne nationale des éducateurs sportifs). Il est bachelier (98%) et a majoritairement suivi des études supérieures.

Près de la moitié des professeurs est au minimum 4<sup>ème</sup> dan et enseigne depuis plus de 20 ans. Les enseignants sont avant tout des passionnés. Ils se sont lancés dans l'activité car ils aiment la discipline et l'enseignement. Ils se perçoivent d'ailleurs plus éducateurs qu'entraîneurs et estiment devoir transmettre à leur élèves les valeurs spécifiques de la discipline.

La majorité des professeurs dont le judo est l'activité principale enseigne plus de 20 h par semaine dans deux clubs. Les non-professionnels, eux, travaillent majoritairement entre 6 et 15 heures au maximum, dans un seul club. Le taïso et le jujitsu cumulés, ne représentent que 10% du volume horaire global. Il faut ajouter à cela les stages, compétitions, animations et tâches administratives qui doublent le volume horaire.

L'ensemble des professeurs a entre 50 et 150 élèves. Les professionnels montent à 200 élèves, rarement plus, avec de faibles cotisations annuelles : dans 70 % des cas, la cotisation maximale est inférieure à 190 € et 47 % des élèves payent moins de 140 € (hors licence).

Cela explique sans doute en partie la faiblesse des rémunérations, de 15 € à 24 € brut de l'heure pour 70% d'entre eux, lesquelles peuvent même descendre en-dessous de ces montants. Pour les professionnels, le revenu médian s'établit à 1 500 euro brut environ (ce qui correspond au SMIC) à comparer à 1 980 € net dans l'ensemble du secteur sportif. Pour les autres, l'activité est un appoint qui rapporte entre 200 € et 600 € par mois.

Le professeur de judo est, dans sa grande majorité, « plutôt » ou même « tout-à-fait » satisfait d'enseigner, et ce, quelle que soit sa qualification. Cependant, il rencontre des difficultés certaines. La première difficulté est d'ordre économique, puis viennent les problèmes domestiques (vie de famille difficile, notamment à cause des compétitions qui prennent beaucoup de temps). Ces difficultés sont exacerbées par le fait que les professeurs vivent mal une certaine dévalorisation de leur métier (on en vient à les considérer plutôt comme des « animateurs » que des « professeurs »).

En termes de statut, le judo est l'activité principale d'un quart des enseignants et 93% de ces professionnels sont salariés. Pour ceux pour lesquels le judo n'est pas l'activité principale, 53% sont déclarés, 26 % sont bénévoles défrayés et 17% bénévoles sans défraiement.

Chaque professeur salarié relève de la Convention Collective Nationale du Sport. 78% en sont conscients mais la connaît mal. Un professeur sur deux environ souhaite créer une commission représentative au sein de la FFJDA.

Ci-dessous les éléments détaillés du métier de professeur de judo ; la synthèse se poursuit sur la formation à la page 31.



## Introduction

Sur une population évaluée à environ 8 000 à 9 000 personnes, 2 996 professeurs issus de toutes les régions ont répondu à l'enquête.

Tous n'ont pas répondu à l'intégralité des questions (non obligatoires) mais le nombre de répondants à une question donnée est le plus souvent compris entre 1500 et 2000, ce qui garantit la représentativité des résultats.

Cela traduit aussi le fait qu'ils se sentent concernés. A titre d'exemple, les « questions ouvertes » pour lesquelles les professionnels pouvaient donner leur opinion ont fait recette : plus de 200 pages de commentaires !

## Répartition sur le territoire

Les sondés se répartissent sur tout le territoire.

Quelle est votre ligue ?	Nb.	%
	<b>2401</b>	<b>100%</b>
AUVERGNE RHÔNE ALPES	236	9.83%
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	143	5.96%
BRETAGNE	93	3.87%
CENTRE VAL DE LOIRE	104	4.33%
CORSE	21	0.87%
GRAND EST	256	10.66%
GUADELOUPE	7	0.29%
GUYANE	2	0.08%
HAUTS DE FRANCE	224	9.33%
ÎLE DE FRANCE	274	11.41%
MARTINIQUE	3	0.12%
NORMANDIE	135	5.62%
NOUVELLE AQUITAINE	312	12.99%
NOUVELLE CALÉDONIE	8	0.33%
OCCITANIE	274	11.41%
PACA	205	8.54%
PAYS DE LA LOIRE	92	3.83%
RÉUNION	13	0.54%



## Répartition par Comité

Comité d'appartenance	Nb.	%
	<b>2401</b>	<b>100%</b>
01- Ain	34	1.42%
02- Aisne	26	1.08%
03- Allier	6	0.25%
04- Alpes-de-Haute-Provence	32	1.33%
05- Hautes-Alpes	10	0.42%
06- Alpes-Maritimes	32	1.33%
07- Ardèche	7	0.29%
08- Ardennes	9	0.37%
09- Ariège	5	0.21%
10- Aube	11	0.46%
11- Aude	14	0.58%
12- Aveyron	10	0.42%
13- Bouches-du-Rhône	57	2.37%
14- Calvados	19	0.79%
15- Cantal	2	0.08%
16- Charente	23	0.96%
17- Charente-Maritime	47	1.96%
18- Cher	8	0.33%
19 - Corrèze	23	0.96%
2A- Corse-du-Sud	13	0.54%
2B- Haute-Corse	9	0.37%
21- Côte-d'Or	38	1.58%
22- Côtes-d'Armor	9	0.37%
23- Creuse	6	0.25%
24- Dordogne	9	0.37%
25- Doubs	17	0.71%
26- Drôme	22	0.92%
27- Eure	24	1%
28- Eure-et-Loir	16	0.67%

29- Finistère	25	1.04%
30- Gard	14	0.58%
31- Haute-Garonne	78	3.25%
32- Gers	20	0.83%
33- Gironde	50	2.08%
34- Hérault	42	1.75%
35- Ille-et-Vilaine	35	1.46%
36- Indre	8	0.33%
37- Indre-et-Loire	17	0.71%
38- Isère	49	2.04%
39- Jura	10	0.42%
40- Landes	31	1.29%
41- Loir-et-Cher	14	0.58%
42- Loire	13	0.54%
43- Haute-Loire	9	0.37%
44- Loire-Atlantique	24	1%
45- Loiret	38	1.58%
46- Lot	8	0.33%
47- Lot-et-Garonne	15	0.62%
48- Lozère	3	0.12%
49- Maine-et-Loire	20	0.83%
50- Manche	21	0.87%
51- Marne	26	1.08%
52- Haute-Marne	19	0.79%
53- Mayenne	14	0.58%
54- Meurthe-et-Moselle	27	1.12%
55- Meuse	12	0.50%
56- Morbihan	22	0.92%
57- Moselle	48	2%
58- Nièvre	11	0.46%
59- Nord	73	3.04%

60- Oise	34	1.42%
61- Orne	2	0.08%
62- Pas-de-Calais	74	3.08%
63- Puy-de-Dôme	13	0.54%
64- Pyrénées-Atlantiques	50	2.08%
65- Hautes-Pyrénées	12	0.50%
66- Pyrénées-Orientales	28	1.17%
67- Bas-Rhin	36	1.50%
68- Haut-Rhin	35	1.46%
69- Rhône	48	2%
70- Haute-Saône	18	0.75%
71- Saône-et-Loire	23	0.96%
72- Sarthe	15	0.62%
73- Savoie	15	0.62%
74- Haute-Savoie	19	0.79%
75- Paris	28	1.17%
76- Seine-Maritime	69	2.87%
77- Seine-et-Marne	31	1.29%
78- Yvelines	24	1%
79- Deux-Sèvres	12	0.50%
80- Somme	19	0.79%
81- Tarn	14	0.58%
82- Tarn-et-Garonne	29	1.21%
83- Var	35	1.46%
84- Vaucluse	37	1.54%
85- Vendée	21	0.87%
86- Vienne	27	1.12%
87- Haute-Vienne	21	0.87%
88- Vosges	34	1.42%
89 - Yonne	14	0.58%
90 - Territoire de Belfort	13	0.54%

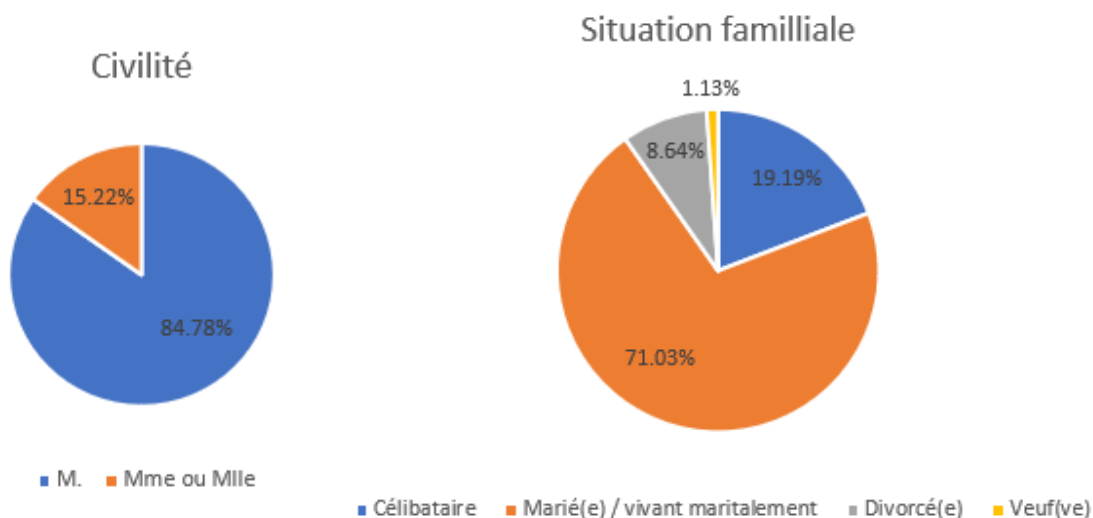
91- Essonne	49	2.04%
92- Hauts-de-Seine	66	2.75%
93- Seine-Saint-Denis	15	0.62%
94- Val-de-Marne	20	0.83%
95- Val-d'Oise	40	1.67%
971- Guadeloupe	6	0.25%
972- Martinique	2	0.08%
973- Guyane	2	0.08%
974 - La Réunion	10	0.42%
976- Mayotte	4	0.17%
988- Nouvelle Calédonie	4	0.17%



## Typologie des Répondants

### Caractéristiques Démographiques

L'échantillon est composé de 85% d'hommes et 15% de femmes. Les enseignants sont mariés ou vivent maritalement de façon très majoritaire.



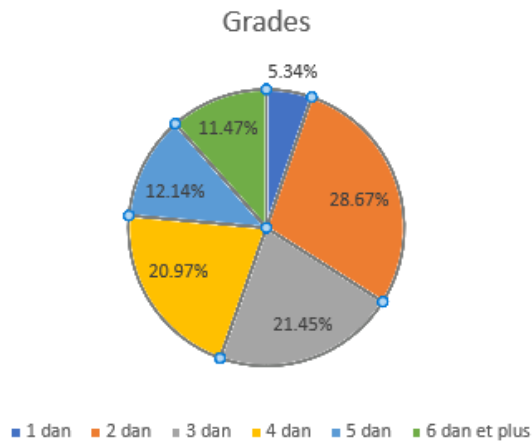
Le niveau d'études est élevé et a même tendance à augmenter avec le temps. Ainsi, les moins de 25 ans sont à 98% détenteurs du BAC.

	moins de 25 ans	entre 26 et 30 ans	entre 31 et 35 ans	entre 36 et 40 ans	entre 41 et 50 ans	entre 51 et 55 ans	entre 56 et 60 ans	plus de 60 ans
Quel a été votre plus haut niveau d'étude ?								
Aucun	1.41%	1.01%	0.43%	0.32%	1.10%	2.48%	0.87%	4.51%
CAP BEP	0%	4.04%	2.14%	5.18%	6.75%	13.22%	17.92%	28.60%
BAC	38.73%	20.20%	23.08%	16.50%	19.02%	20.66%	22.83%	18.20%
BAC + 2 (DEUG, L2, BTS, DUT)	13.38%	23.74%	22.65%	30.74%	29.20%	31.40%	27.75%	21.32%
Licence	22.54%	26.77%	20.51%	23.62%	22.09%	15.98%	12.14%	13.52%
Master / Ingénieur	23.94%	23.23%	30.77%	22.65%	20.98%	13.22%	15.61%	11.61%
Doctorat	0%	1.01%	0.43%	0.97%	0.86%	3.03%	2.89%	2.25%
<b>Egal ou supérieur au BAC</b>	<b>98.59%</b>	<b>94.95%</b>	<b>97.44%</b>	<b>94.48%</b>	<b>92.15%</b>	<b>84.29%</b>	<b>81.22%</b>	<b>66.90%</b>





Le niveau de pratique des enseignants est élevé. Presque la moitié sont 4<sup>ème</sup> 5<sup>ème</sup> ou 6<sup>ème</sup> dan.



1 dan et plus	100%
2 dan et plus	95%
3 dan et plus	66%
4 dan et plus	45%
5 dan et plus	24%
6 dan et plus	11%

Enfin, la quasi-totalité des enseignants a fait de la compétition, plus de la moitié au niveau national ou international.

<b>Participez-vous ou avez-vous participé à des compétitions fédérales (hors passage de grade) ?</b>		
<b>Nb.</b>	<b>2523</b>	<b>%</b>
NON	288	11%
OUI niveau départemental	157	6%
OUI niveau régional	710	28%
OUI niveau national	1069	42%
OUI niveau international	300	12%

## Age et Activité

<b>Age</b>	<b>Nb</b>	<b>%</b>
moins de 25 ans	142	4,74%
entre 26 et 30 ans	199	6,64%
entre 31 et 35 ans	234	7,81%
entre 36 et 40 ans	309	10,31%
<u>entre 41 et 50 ans</u>	<u>816</u>	<u>27,24%</u>
entre 51 et 55 ans	364	12,15%
entre 56 et 60 ans	347	11,58%
plus de 60 ans	585	19,53%

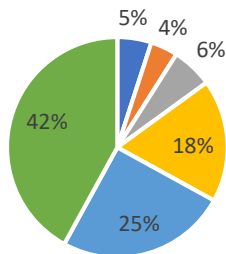
L'âge médian s'établit ici entre 45 et 50 ans, ce qui est très âgé.

Par comparaison, l'âge médian pour l'ensemble des actifs éducateurs sportifs est de 35 ans et 42 ans pour l'ensemble des actifs en France.

Corollaire, les enseignants ont une longue expérience. 67% pratiquent le judo depuis plus de 30 ans...



Depuis quand pratiquez vous le judo ?



- moins de 10 ans
- entre 11 et 15 ans
- Entre 16 et 20 ans
- entre 21 et 30 ans
- entre 30 et 40 ans
- plus de 40 ans

durée de pratique	%
plus de 10 ans	95%
plus de 15 ans	92%
plus de 20 ans*	85%
plus de 30 ans	67%
plus de 40 ans	42%

\* 85% des professeurs pratiquent depuis plus de 20 ans.

Et presque la moitié enseigne depuis plus de 20 ans !

Depuis combien d'années enseignez-vous ?	Nb.	2521	%
moins de 5 ans	329		13.05%
entre 6 et 10 ans	331		13.13%
entre 11 et 15 ans	325		12.89%
Entre 16 et 20 ans	309		12.26%
entre 21 et 30 ans	555		22.02%
plus de 30 ans	673		26.7%

Combien d'années encore souhaitez-vous enseigner ?	
Nb réponses	2546
1 à 3 ans	6.25%
au moins 5 ans	9.86%
Au moins 10 ans	12.33%
jusqu'à ma retraite	13%
toute ma vie	28.55%
je ne sais pas	30.05%

En conséquence ils n'envisagent pas de s'arrêter :  
30 % souhaitent même mourir sur scène !

De fait, les professeurs de judo sont avant tout des passionnés. Ils se sont lancés dans l'activité car ils aiment le judo et l'enseignement. De plus les « valeurs » mises en avant par le judo ont été également une motivation.

<b>La notion de " Valeurs Morales" est très présente dans le judo. Selon vous : (note de 0 à 10)</b>	<b>Moyenne</b>
Cela dépend de la façon dont on enseigne	6.88
C'est spécifique au judo qui est plus qu'un sport	6.66
Cela dépend de la façon dont on pratique	6.45
Ce n'est pas spécifique au judo	4.59

Bien que la plupart d'entre eux a un passé de compétiteur, ce n'est pas la raison principale de leur passage dans le monde de l'enseignement. Ils évoquent plutôt, par ordre d'importance :

- Leur amour de la discipline et de l'enseignement,
- Les valeurs véhiculées, et qu'ils estiment spécifiques à l'activité.

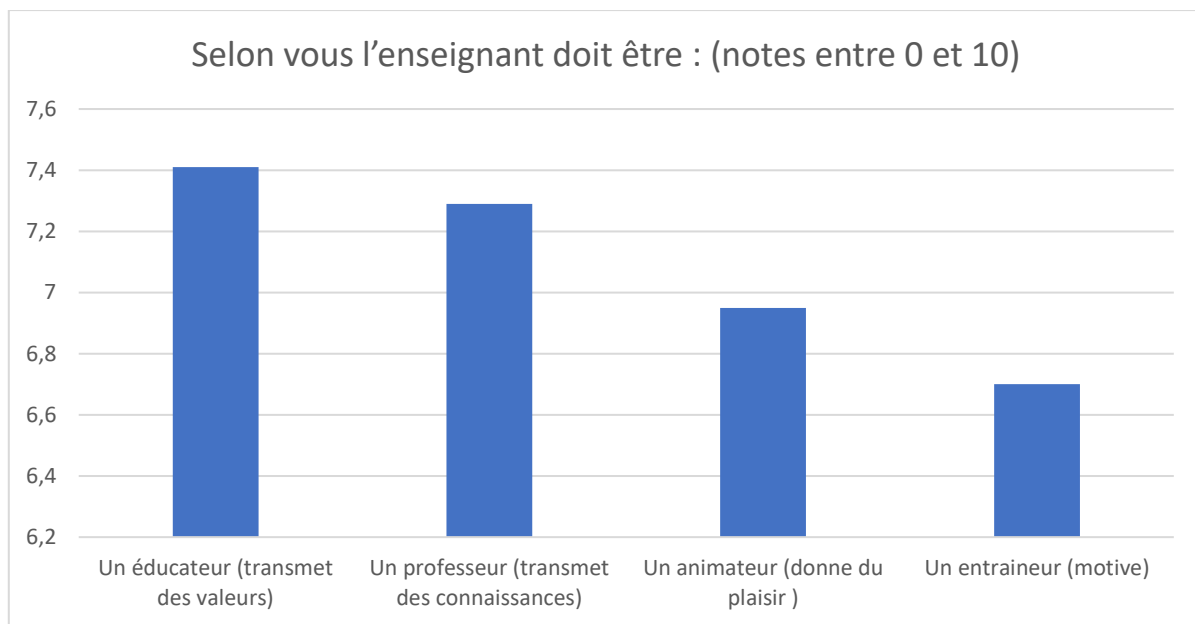
<b>Pourquoi êtes-vous devenu enseignant ? (notes de 1 à 10)</b>	<b>Moyenne</b>
J'aime le judo	6.74
J'aime l'enseignement	6.56
Grace aux valeurs transmises pas le judo	6.3
Pour rester dans le milieu du judo qui me convient	5.68
J'ai toujours voulu devenir professeur de judo	5
C'est la suite logique après la compétition	4.07
Pour gagner ma vie	3.61
Je n'ai (n'avais) pas une qualification me permettant de faire un autre métier	1.24

A l'inverse, et de manière cohérente, l'argent ne représente pas une réelle motivation pour devenir enseignant. L'enquête suggère que les sondés n'ont pas choisi l'enseignement par défaut et qu'ils se sentent potentiellement en capacité d'exercer une autre activité (ce qui semble justifié compte tenu de leur niveau d'études élevé).



## Le rôle de l'enseignant

Même si la notion de « plaisir » n'est pas exclue, le professeur de judo se voit avant tout comme un éducateur (qui transmet des valeurs), un professeur (qui transmet des connaissances) plus que comme un entraîneur ou un animateur.

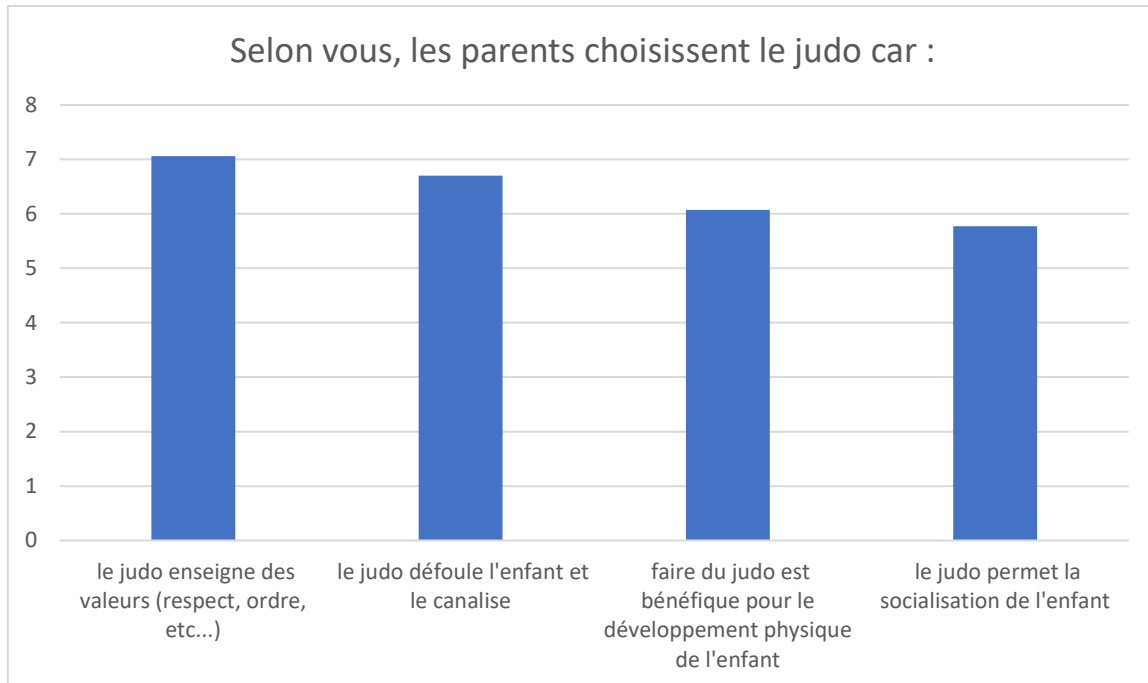


L'enseignant se considère comme un professeur au sens noble du terme. Plus que des connaissances, il estime devoir transmettre des valeurs à ses élèves afin de leur permettre de se construire dans un environnement ludique.

selon vous le professeur doit : (1 à 10)	Moyenne
enseigner des valeurs	7.27
faire en sorte que les élèves prennent du plaisir	7.26
permettre à l'élève de se construire au travers de l'activité	7.09
enseigner des techniques	6.8
amener l'élève à son plus haut niveau possible en compétition	5.72
Autre	4.7



Professeur et parents partagent cet objectif éducatif : enseigner des « valeurs » (respect, ordre) leur paraît essentiel.

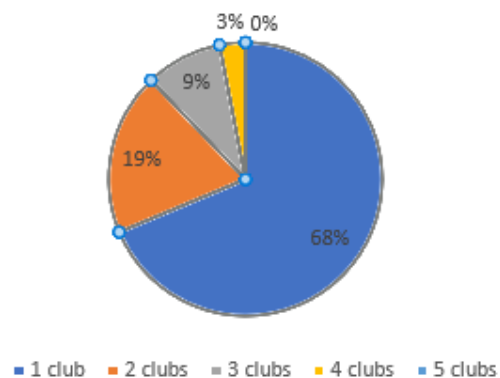


## Le Club

La grande majorité des professeurs enseignent dans un seul club (68 %). Seuls 12% d'entre eux enseignent dans plus de 2 clubs.

En revanche les professionnels dont le judo est la seule activité enseignent en moyenne dans 2 clubs (2,03 clubs)

Dans combien de clubs enseignez-vous ?



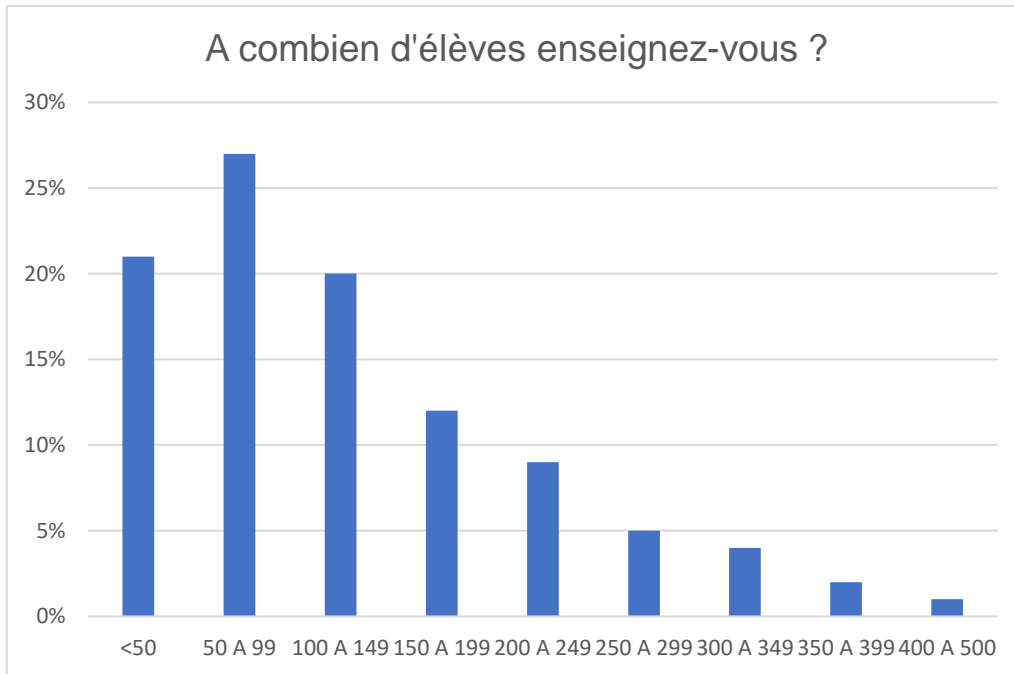
Le tableau ci-dessous indique combien de professeurs enseignent dans 3 clubs. Hormis la Haute Garonne (11 professeurs) et les Pyrénées-Atlantiques, il n'est pas possible de distinguer une région ou un département dans lequel l'activité est particulièrement morcelée.

Nb de prof. enseignant dans 3 clubs					
Département					
		35- Ille-et-Vilaine	6	69- Rhône	6
01- Ain	1	38- Isère	2	70- Haute-Saône	4
02- Aisne	1	40- Landes	1	71- Saône-et-Loire	2
03- Allier	1	41- Loir-et-Cher	2	72- Sarthe	3
04- Alpes-de-Haute-Provence	5	42- Loire	2	73- Savoie	1
05- Hautes-Alpes	1	43- Haute-Loire	1	75- Paris	1
10- Aube	5	44- Loire-Atlantique	3	76- Seine-Maritime	9
13- Bouches-du-Rhône	2	45- Loiret	2	78- Yvelines	4
14- Calvados	3	47- Lot-et-Garonne	2	79- Deux-Sèvres	1
19 - Corrèze	4	49- Maine-et-Loire	4	82- Tarn-et-Garonne	1
21- Côte-d'Or	6	50- Manche	3	83- Var	1
22- Côtes-d'Armor	1	52- Haute-Marne	1	84- Vaucluse	3
23- Creuse	1	53- Mayenne	2	85- Vendée	1
24- Dordogne	1	54- Meurthe-et-Moselle	2	86- Vienne	5
25- Doubs	1	56- Morbihan	3	87- Haute-Vienne	2
26- Drôme	2	57- Moselle	3	88- Vosges	3
27- Eure	3	59- Nord	6	89 - Yonne	1
28- Eure-et-Loir	2	60- Oise	3	91- Essonne	4
2A- Corse-du-Sud	1	62- Pas-de-Calais	5	92- Hauts-de-Seine	1
30- Gard	3	63- Puy-de-Dôme	3	93- Seine-Saint-Denis	1
31- Haute-Garonne	11	64- Pyrénées-Atlantiques	9	94- Val-de-Marne	1
33- Gironde	4	67- Bas-Rhin	3	95- Val-d'Oise	1
34- Hérault	2	68- Haut-Rhin	4	976- Mayotte	1

De la même manière, le tableau ci-dessous indique combien de professeurs enseignent dans 4 clubs différents. Là encore, il n'est pas possible de distinguer une région ou un département où l'activité est particulièrement morcelée.

Nb de prof. enseignant dans 4 clubs					
Département					
		51- Marne	2	29- Finistère	2
04- Alpes-de-Haute-Provence	4	52- Haute-Marne	1	31- Haute-Garonne	1
07- Ardèche	1	53- Mayenne	1	34- Hérault	1
09- Ariège	1	54- Meurthe-et-Moselle	1	35- Ille-et-Vilaine	3
11- Aude	1	56- Morbihan	2	35- Ille-et-Vilaine	2
12- Aveyron	1	56- Morbihan	1	36- Indre	1
13- Bouches-du-Rhône	1	60- Oise	1	38- Isère	3
14- Calvados	1	66- Pyrénées-Orientales	4	39- Jura	2
14- Calvados	1	67- Bas-Rhin	2	40- Landes	2
15- Cantal	1	69- Rhône	2	44- Loire-Atlantique	2
17- Charente-Maritime	1	71- Saône-et-Loire	1	49- Maine-et-Loire	1
19 - Corrèze	1	27- Eure	1	72- Sarthe	1

En termes de nombre d'élèves par professeur, 80% des professeurs enseignent à moins de 200 élèves et 68% d'entre eux à moins de 150 élèves.



Il faut bien sûr pondérer ces chiffres en fonction de l'importance de la population. Ainsi que l'on peut s'y attendre, plus l'agglomération est importante, plus le nombre d'élèves global par professeur est potentiellement élevé. Cela étant, quelle que soit l'importance de la population locale, il est rare d'enseigner à plus de 200 élèves.

		<b>A combien d'élèves EN TOUT enseignez-vous ?</b>										
		<50	50 A 99	100 A 149	150 A 199	200 A 249	250 A 299	300 A 349	350 A 399	400 A 500	500 A 600	+ DE 600
Nombre d'habitants	moins de 500	62%	23%	15%								
	entre 500 et 1000	27%	53%	8%	8%	4%	0%					
	entre 1000 et 2000	32%	31%	20%	8%	4%	2%	2%	1%			
	entre 2000 et 5000	23%	32%	23%	10%	7%	2%	2%	1%			
	entre 5000 et 10 000	17%	26%	24%	15%	9%	6%	3%	0%			
	entre 10 000 et 20 000	20%	20%	19%	12%	10%	9%	4%	3%	3%		
	entre 20 000 et 50 000	16%	25%	18%	11%	12%	8%	5%	3%	1%	1%	1%
	entre 50 000 et 100 000	15%	20%	19%	15%	10%	5%	8%	4%	2%	0%	0%
	plus de 100 000	19%	25%	16%	14%	11%	5%	4%	2%	4%	1%	0%

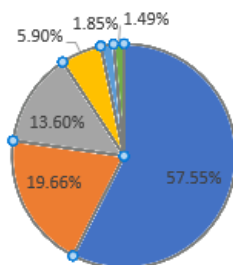
## Part du judo dans l'activité professionnelle principale

Combien d'HEURES enseignez-vous le judo par semaine ?						
Activité professionnelle principale	3 ou moins	entre 4 et 5 H	entre 6 et 10 H	entre 11 et 15 H	entre 16 et 20 H	plus de 20H
Professeur de judo-jujitsu	1%	1%	5%	18%	28%	47%
Professeur de judo-jujitsu et d'autres sports	3%	4%	21%	23%	21%	29%
Agriculteur	11%	56%	22%	11%	0%	0%
Artisan, Commerçant, Chef d'Entreprise, Indépendant	7%	26%	38%	25%	1%	2%
Cadre, Profession libérale	18%	29%	33%	16%	2%	1%
Profession intermédiaire (technicien)	13%	23%	43%	18%	1%	1%
Employé	9%	23%	40%	22%	5%	1%
Fonctionnaire	11%	18%	45%	19%	4%	2%
Ouvrier	13%	20%	53%	10%	5%	0%
Retraité	10%	24%	41%	14%	8%	3%
Sans activité professionnelle	23%	27%	32%	14%	0%	5%

La majorité des professionnels (Professeurs dont le judo est l'activité principale) enseigne plus de 20 h par semaine. Les non-professionnels, eux, travaillent majoritairement entre 6 et 15 heures au maximum.

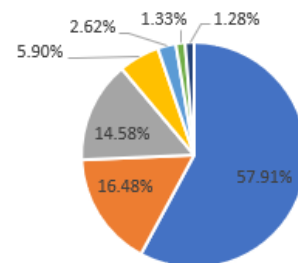
Les professeurs de judo enseignent également, mais dans une bien moindre proportion, le taïso et le jujitsu.

Combien d'HEURES enseignez-vous le TAISO par semaine ?



■ Je n'enseigne pas le Taïso ■ 1 H ■ 2 H ■ 3 H ■ 4 H ■ plus de 4 H

Combien d'HEURES enseignez-vous le JUJITSU par semaine ?



■ Je n'enseigne pas le Ju-jitsu ■ 1 H ■ 2 H ■ 3 H ■ 4 H ■ 5 H ■ plus de 5 H





Pour ceux qui enseignent en plus du judo, le taïso et le jujitsu, globalement 90% du temps (chiffre approximatif car nous ne disposons pas du temps exact de travail) est passé à enseigner le judo.

	Judo	Jujitsu	Taïso	TOTAL
<b>Nb heures cumulées</b>	21013	1717	1547	24277
<b>%</b>	87%	7%	6%	

<b>Enseignez-vous le judo durant les vacances scolaires ?</b>	
<b>Nombre</b>	<b>1951</b>
OUI de façon allégée	53.15%
OUI comme en temps normal	5.23%
Je fais des stages	63.66%

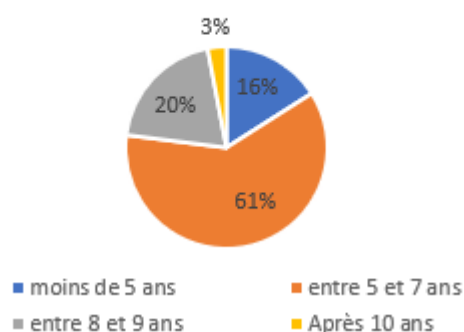
Durant les vacances scolaires les professeurs enseignent de manière allégée ou en profitent pour organiser des rassemblements.

## Les élèves

Les professeurs enseignent dans les mêmes proportions aux enfants adolescent et adultes. Cependant ils sont moins nombreux à enseigner à des enfants de moins de cinq ans.

<b>A quelles tranches d'âge enseignez-vous ?</b>	<b>%</b>
<b>Nombre</b>	<b>2172</b>
5 ans et moins	69%
6 à 10 ans	87%
11 à 15 ans	87%
16 à 20 ans	82%
+ de 20 ans	85%

Selon vous, quel est l'âge idéal pour commencer le judo ?



Cette moindre appétence pour l'enseignement aux plus jeunes se reflète dans l'âge idéal, auquel, selon les professionnels, il est conseillé de débiter l'activité.

Si tous s'accordent pour considérer la tranche des 5 / 7 ans comme l'âge d'or des premiers apprentissages, plus les enseignants ont de l'expérience et plus ils estiment préférable de commencer l'étude du judo après 5 ans, éventuellement entre 8 et 9 ans.

Selon vous, quel est l'âge idéal pour commencer le judo ?	Depuis combien d'années enseignez-vous ?					
	Moins de 5 ans	Entre 6 et 10 ans	Entre 11 et 15 ans	Entre 16 et 20 ans	Entre 21 et 30 ans	Plus de 30 ans
Moins de 5 ans	23.31%	20.27%	15.12%	18.05%	14.79%	11.59%
Entre 5 et 7 ans	63.16%	60.14%	65.98%	62.41%	58.96%	59%
Entre 8 et 9 ans	11.28%	18.21%	17.18%	18.05%	23.33%	25.09%
Après 10 ans	2.26%	1.37%	1.72%	1.50%	2.92%	4.33%

Les professeurs peinent à garder les élèves.

Diriez-vous que vous gardez un même élève (en moyenne) :	%
<b>Nombre</b>	<b>2189</b>
Moins longtemps qu'il y a dix ans	72%
La même durée	25%
Plus longtemps qu'il y a dix ans	2%

Ce chiffre traduit une « sensation ». Il serait intéressant de le confronter à la réalité des données fédérales, à savoir combien d'années consécutives un jeune reste-t-il licencié.

Dans la même veine, la baisse de la persévérance, l'enfant « zappeur », est considéré comme la raison principale de la baisse des licences.

Comment expliquez-vous la baisse générale des licences (0 à 9) ?	Moyenne
Les enfants changent de sport plus facilement (ils zappent)	6.58
D'autres sports plus attractifs nous concurrencent fortement	5.94
<b>Les professeurs sont moins passionnés qu'avant</b>	<b>3.97</b>
D'autres sports prennent les enfants très tôt	3.79
Le judo prend les enfants trop tôt	3.61
<b>Les professeurs sont moins compétents qu'avant</b>	<b>3.58</b>
L'image du judo est « désuète », « vieillotte » « has been »	3.58
Nous avons moins de champions	2.92
Le judo est une activité trop onéreuse	2.55
Le judo a une image de sport dangereux	1.84

Lorsqu'on interroge les professeurs, par le biais d'une question ouverte, sur les raisons qui leur font dire que certains d'entre eux sont « moins passionnés ou moins compétents » qu'avant, on obtient différentes réponses (classées selon leur fréquence de réponse) :

<b>Pourquoi les professeurs de judo sont-ils moins passionnés ou moins compétents ?</b>	<b>Nb</b>
Le professeur est abandonné à son sort - Précarité sociale - Problème statut du professeur de judo - Manque de reconnaissance	406
Formation initiale CQP - BP - DE pas au niveau - Médiocrité - Niveau exigence faible - Pas adaptée - souvent par rapport aux ex BEES	365
Moins dans la qualité de la formation enseignement - Trop de compétitions - résultats à tout prix Championnate - Professeur / Entraîneur	235
Trop de compétitions - Trop de choses à faire	213
Manque de temps pour la formation continue	173
Perte de l'esprit du judo - Manque de discipline et culture judo / développement technique prime sur développement humain et la bienveillance	118
L'évolution de la société - Judo garderie - Le judo trop difficile et exigeant / place de l'enseignant qui a diminué	110
Professeurs par dépit - Trop jeunes	70
Concurrence professeurs bénévoles - Professionnels Création des diplômes fédéraux = erreur	66
Profil des professeurs ex compétiteurs Pôles trop compétitions - Formatés	52
Motivation moins passion parfois par défaut / lassitude	43
Mode des compétitions dirigé pour la population des pôles - Plus de progression	31
L'économie prend trop de place au détriment de la passion - Trop de professionnel du judo / certains veulent l'argent mais sans la compétence	31
Relations Fédérales catastrophiques / Pas écouté, pas assez d'échanges	26
Moins de pratique, les profs regardent en formation mais ne pratiquent pas - Niveau technique plus faible / moins de remise en question des profs / Difficulté à avoir développé une pratique plus ludique, innovante	22
Mauvaise rémunération - Ratio engagement/revenu pas attrayant	21
Trop de changement - règles sportives - les grades	20
Moins d'investissement en dehors des cours	18
Manque d'envie de progresser, d'échanger sur la pratique avec d'autres clubs	17
Organisation des compétitions catastrophiques	14
Trop de concurrence	9
Manque de formation jujitsu	7

## Le métier

25 % des professeurs de judo sont des professionnels du judo. Ensuite viennent les fonctionnaires puis les retraités. Les professionnels du sport qui enseignent en plus le judo ne représentent que 8% du total.

Activité professionnelle	Quelle est votre activité professionnelle principale ?	
	1950	
Professeur de judo-jujitsu	479	25%
Fonctionnaire	438	22%
Retraité	221	11%
Employé	220	11%
Cadre, Profession libérale	213	11%
Professeur de judo-jujitsu et d'autres sports	150	8%
Artisan, Commerçant, Chef d'Entreprise, Indépendant	81	4%
Profession intermédiaire (technicien)	77	4%
Ouvrier	40	2%
Sans activité professionnelle	22	1%
Agriculteur	9	0%

Le professeur est, dans sa grande majorité, « plutôt » ou même « tout à fait » satisfait d'enseigner (ce qui est cohérent avec sa motivation première, la passion), et ce quel que soit son niveau de qualification.

	Diplôme					
	CQP	BPJEPS	BEES 1	DEJEPS	BEES 2	DESJEPS
<b>Etes-vous satisfait de votre activité d'enseignant ?</b>						
Pas du tout	2%	0%	0%	0%	1%	1%
Pas vraiment	7%	10%	10%	11%	8%	10%
Plutôt	62%	59%	62%	60%	55%	60%
Tout à fait	29%	31%	29%	29%	36%	28%

Cependant, il rencontre des difficultés certaines à pratiquer son activité. La première difficulté est **d'ordre économique**, puis viennent **les problèmes domestiques** (vie de famille difficile, notamment à cause des compétitions qui prennent beaucoup de temps).

Ces difficultés sont exacerbées par le fait que les professeurs vivent mal une certaine **dévalorisation** de leur métier (on les considère plus comme des « animateurs » que des « professeurs »).

Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans votre activité de professeur de judo ? (Notes de 0 à 10)									
(moyenne des notes)	prof judo	agricu.	cadre prof. lib	prof. Interm technic	employé	fonction.	ouvrier	retraité	Sans activité
Le métier est précaire et mal payé	5.78	3	5.27	5.71	5.41	4.88	4.65	5.14	4.63
Le métier est incompatible avec la vie de famille	5.06	3.43	4.95	4.91	5.13	5.14	4.93	4.33	3.93
Le métier s'est dévalorisé. On est plus des « animateurs » que des « professeurs »	5.05	5.2	5	5.48	4.95	4.41	4	4.96	4.5
On passe trop de temps en compétition	5.01	2.57	4.8	4.22	4.38	4.8	3.93	4.24	3
Les tâches administratives prennent trop de place	4.61	4	3.95	3.72	3.92	4.15	3.78	4.26	3.6
Les relations avec le bureau de l'association sont compliquées et potentiellement conflictuelles	3.84	1.8	3.47	3.8	3.62	2.88	2.58	3.38	2.77
Les parents sont très difficiles à gérer	3.8	5.33	4.31	4.25	3.93	3.68	4.48	4.17	3.07
On est isolé, tout seul	3.79	4	3.79	3.91	3.72	3.34	3.67	3.34	3.63
On demande au professeur de connaître trop de choses (jujitsu, taïso, fitness, etc.)	3.47	4.43	4.05	4.03	3.92	3.68	4.46	4.65	3.71
On est mal formé au métier	3.38	2.5	3.45	3.19	3.05	3.33	2.88	3.61	2.5
Les conditions de travail sont mauvaises	3.24	2.6	3.16	2.94	2.92	2.82	2.86	3.21	3.43
Les enfants sont très difficiles à gérer	2.89	4	3.79	3.55	3.35	3.02	3.85	4.22	2.94
Autre	2.68	1.25	3.86	3.62	2.96	2.93	2.78	3.64	3.86

Remarques : même si les difficultés énoncées plus haut sont d'une intensité particulière pour les professionnels du judo, elles restent la préoccupation principale pour toutes les catégories socio-professionnelles interrogées.

Si l'on regarde plus précisément, on s'aperçoit que les problématiques principales sont perçues différemment selon l'âge. L'aspect pécuniaire est central pour la tranche des 25-50 ans, qui ressent également fortement (à partir de la trentaine) l'incompatibilité du métier avec une vie de famille. Le temps passé en compétition ne semble pas poser de problème aux plus jeunes mais est plus mal ressenti par les seniors (au-delà de 40 ans) lesquels ont sans doute été habitués à des calendriers moins fournis. De plus, les compétitions amputent un dimanche sur deux pour près de la moitié des professeurs. Enfin le « déclassement-dévalorisation » est ressenti de manière la plus forte par les seniors.

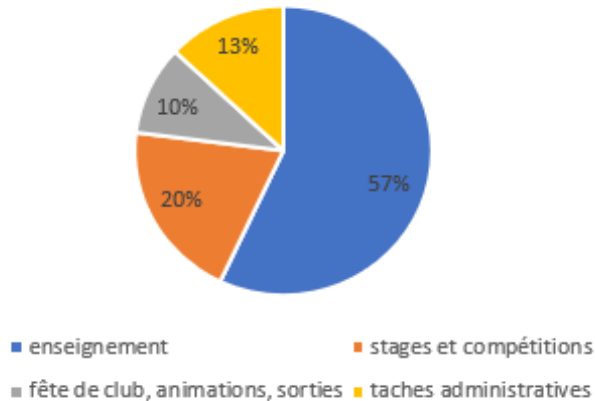
(moyenne des notes de 0 à 10)	Ages des professeurs							
	moins de 25 ans	entre 26 et 30 ans	entre 31 et 35 ans	entre 36 et 40 ans	entre 41 et 50 ans	entre 51 et 55 ans	entre 56 et 60 ans	plus de 60 ans
Le métier est précaire et mal payé	5.06	5.92	5.57	5.37	5.44	5.3	5.16	5.01
Le métier est incompatible avec la vie de famille	4.78	4.85	5.58	5.14	5.26	5.01	4.42	4.43
On passe trop de temps en compétition	2.77	3.51	4.79	4.73	5.13	5.13	4.87	4.24
Le métier s'est dévalorisé. On est plus des "animateurs" que des "professeurs"	4.53	4.87	4.67	4.58	4.98	4.97	4.79	5

Des chiffres permettent d'objectiver ce sentiment, cette « pénibilité », que les enseignants ont de leur activité. Tout d'abord, la majorité des professionnels enseignent plus de 20 h par semaine. Les non-professionnels, eux, travaillent majoritairement entre 6 et 15 heures au maximum.

Activité professionnelle	Combien d'HEURES enseignez-vous le judo par semaine ?					
	3 H ou moins	entre 4 et 5 H	entre 6 et 10 H	entre 11 et 15 H	entre 16 et 20 H	plus de 20 H
Professeur de judo-jujitsu	Nb. 1%	Nb. 1%	Nb. 5%	Nb. 18%	Nb. 28%	Nb. 47%
Professeur de judo-jujitsu et d'autres sports	3%	4%	21%	23%	21%	29%
Agriculteur	11%	56%	22%	11%	0%	0%
Artisan, Commerçant, Chef d'entreprise, Indépendant	7%	26%	38%	25%	1%	2%
Cadre, Profession libérale	18%	29%	33%	16%	2%	1%
Profession intermédiaire (technicien)	13%	23%	43%	18%	1%	1%
Employé	9%	23%	40%	22%	5%	1%
Fonctionnaire	11%	18%	45%	19%	4%	2%
Ouvrier	13%	20%	53%	10%	5%	0%
Retraité	10%	24%	41%	14%	8%	3%
Sans activité professionnelle	23%	27%	32%	14%	0%	5%

A ce temps d'enseignement il faut ajouter le temps nécessaire pour « faire vivre » le club, c'est-à-dire le temps pris par les compétitions, stages, animations et les tâches administratives incontournables, ce qui double presque l'investissement total.

Répartition du temps



Ainsi que le temps consacré à l'encadrement durant les week-ends, souvent non rémunéré.

Nb de réponses	Combien de Dimanches consacrez-vous au judo par an ?	
	2546 prof.	
moins de 10 dimanches	497	20%
entre 10 et 20	892	35%
entre 20 et 30	663	26%
entre 30 et 40	342	13%
plus de 40	153	6%

Remarque : même s'il ne parait pas possible d'enseigner plus de 15 heures par semaine dans les agglomérations de moins de 5000 personnes il n'est pas nécessaire d'habiter dans une grande ville pour être professionnel.

	Nb d'heure d'enseignement	
	entre 16 et 20 H	plus de 20H
<b>nombre d'habitants</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
moins de 500	0.46%	0%
entre 500 et 1000	0.92%	0.34%
entre 1000 et 2000	7.34%	6.48%
entre 2000 et 5000	11.01%	11.95%
entre 5000 et 10 000	23.85%	20.14%
entre 10 000 et 20 000	15.14%	16.04%
entre 20 000 et 50 000	17.43%	17.06%
entre 50 000 et 100 000	11.01%	13.65%
plus de 100 000	12.84%	14.33%

## La rémunération

En ce qui concerne la rémunération, elle s'étale pour 70% d'entre eux de 15 € à 29 € brut de l'heure et peut même descendre en dessous de 15 € de l'heure pour 19% d'entre eux, ce qui est très faible. Par ailleurs, on ne constate pas de différence notable entre les professionnels du judo ou du sport en général et ceux dont l'activité représente un appoint.

Si vous êtes payé à l'heure, quel est votre taux horaire brut ?										
	prof judo	prof judo + sport	artisan commer.	cadre prof. lib.	prof. interm. technic.	employé	fonction.	ouvrier	retraité	sans activité
moins de 9 €	1%	4%	10%	6%	3%	9%	2%	NS*	17%	NS*
entre 10 et 14 €	18%	13%	22%	12%	6%	20%	17%	NS*	16%	NS*
entre 15 et 19 €	20%	30%	22%	16%	36%	19%	23%	NS*	11%	NS*
entre 20 et 24 €	30%	24%	22%	30%	18%	29%	33%	NS*	24%	NS*
entre 25 et 29 €	19%	20%	NS*	22%	24%	18%	17%	NS*	20%	NS*
entre 30 et 39 €	9%	8%	NS*	NS*	12%	6%	8%	NS*	10%	NS*
entre 40 et 49 €	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*
entre 50 et 59 €	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*
entre 60 et 79 €	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*
entre 80 et 99 €	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*
100 € et plus	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*

\* NS : Non Significatif

Lorsque l'on s'intéresse aux personnes payées sur une base mensuelle, il faut également distinguer les deux 2 populations. Pour ceux dont le judo représente l'activité principale le revenu médian s'établit à 1500 € brut environ (ce qui correspond au SMIC). Pour les autres, l'activité est un appoint qui rapporte entre 200 € et 600 € par mois.

Si vous êtes payé au mois quel est votre revenu brut ?											
	prof judo	prof judo +sport	agricu.	artisan commer. Indép.	cadre prof.lib.	prof. interm. technic.	employé	focntion.	ouvrier	retraité	Sans activité
moins de 100 €	0%	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*
entre 101 et 200 €	0%	NS*	NS*	9%	14%	18%	NS*	4%	NS*	9%	NS*
entre 201 et 400 €	2%	7%	NS*	24%	18%	35%	30%	27%	36%	25%	33%
entre 401 et 600 €	4%	11%	NS*	9%	17%	15%	13%	27%	36%	14%	17%
entre 601 € et 800 €	7%	8%	NS*	15%	9%	15%	24%	15%	7%	13%	17%
entre 801 et 1 000 €	8%	14%	NS*	15%	14%	3%	8%	11%	7%	7%	NS*
entre 1001 et 1500 €	28%	21%	NS*	9%	15%	12%	7%	8%	0%	7%	NS*
entre 1501 et 2000 €	31%	24%	NS*	12%	NS*	0%	3%	2%	7%	7%	NS*
entre 2001 et 2500 €	13%	5%	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*
entre 2501 et 3000 €	6%	3%	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*
+ de 3 000	2%	5%	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*	NS*

\* NS : Non Significatif



En conclusion, que ce soit sur une base horaire ou mensuelle, les rémunérations sont faibles.

Une des raisons tient dans doute à la faiblesse des cotisations demandées aux adhérents : dans 70 % des cas la cotisation maximale demandée est inférieure à 190 € et plus de 47 % des clubs demandent une cotisation annuelle inférieure à 140 €.

A combien s'élève l'adhésion annuelle minimale HORS LICENCE ?		
	Minimum	Maximum
Moins de 80 €	30.81%	5.86%
Entre 80 et 140 €	49.79%	41.32%
Entre 141 et 190 €	14.27%	30.72%
Entre 191 et 260 €	4.18%	15.97%
Entre 261 et 310 €	0.79%	4.1%
Entre 311 et 360 €	0.16%	1.38%
Entre 361 et 460 €	0%	0.48%
Plus de 460 €	0%	0%

Pour être plus précis, si l'on croise ces résultats avec la population de l'agglomération où se situent les clubs, une corrélation apparaît entre le prix de la cotisation et l'importance de l'agglomération.

		Population de l'agglomération (en habitants)								
		moins de 500	entre 500 et 1 000	entre 1 000 et 2 000	entre 2 000 et 5 000	entre 5 000 et 10 000	entre 10 000 et 20 000	entre 20 000 et 50 000	entre 50 000 et 100 000	plus de 100 000
Adhésion annuelle HORS licence	moins de 80 €	50%	42.31%	30.30%	19.35%	19.28%	14.81%	12%	6.06%	19.23%
	entre 80 et 140 €	35.71%	42.31%	45.45%	54.03%	43.37%	42.59%	36%	39.39%	21.15%
	entre 141 et 190 €	7.14%	11.54%	6.06%	21.77%	28.92%	29.63%	34%	24.24%	21.15%
	entre 191 et 260 €	0%	0%	18.18%	4.03%	8.43%	11.11%	18%	15.15%	15.38%
	entre 261 et 310 €	7.14%	3.85%	0%	0.81%	0%	1.85%	0%	12.12%	9.62%
	entre 311 et 360 €	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	3.03%	1.92%
	entre 361 et 460 €	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	11.54%
	plus de 460 €	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

Cela étant, l'élasticité au prix est faible. Par exemple, dans les petites villes (entre 1000 et 2000 habitants), 30% de clubs prennent une cotisation de moins de 80 € mais dans le même temps plus de 18 % demandent 200 € et plus soit deux fois et demie cette somme minimale.

Enfin si l'on étudie la répartition des rémunérations sur le territoire, on constate une répartition relativement uniforme sur tout le territoire. Les rémunérations sont, comme on peut s'y attendre plus élevées en Ile-de-France. Elles sont en revanche plus faibles dans les Hauts-de-France et en PACA.

Quelle est votre ligue ?	Nb rép	moins de 9 €	entre 10 et 14 €	entre 15 et 19 €	entre 20 et 24 €	entre 25 et 29 €	entre 30 et 39 €	entre 40 et 49 €	entre 50 et 59 €	entre 60 et 79 €
AUVERGNE RHÔNE ALPES	118	4%	15%	23%	35%	19%	3%	1%	0%	0%
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	48	15%	13%	23%	23%	15%	8%	2%	2%	0%
BRETAGNE	41	2%	24%	22%	29%	12%	0%	5%	5%	0%
CENTRE VAL DE LOIRE	51	0%	12%	27%	39%	20%	2%	0%	0%	0%
CORSE	6	17%	17%	33%	17%	17%	0%	0%	0%	0%
GRAND EST	102	8%	27%	29%	22%	11%	2%	1%	0%	0%
GUADELOUPE	2	50%	0%	0%	0%	0%	50%	0%	0%	0%
GUYANE	0									
HAUTS DE FRANCE	83	2%	22%	29%	29%	17%	1%	0%	0%	0%
ÎLE DE FRANCE	149	1%	2%	3%	28%	31%	28%	6%	2%	0%
MARTINIQUE	0									
NORMANDIE	73	5%	14%	23%	29%	22%	7%	0%	0%	0%
NOUVELLE AQUITAINE	117	8%	25%	22%	28%	14%	2%	1%	0%	0%
NOUVELLE CALÉDONIE	6	0%	17%	17%	17%	33%	17%	0%	0%	0%
OCCITANIE	96	5%	19%	20%	30%	16%	9%	0%	1%	0%
PACA	73	11%	21%	21%	22%	16%	8%	0%	0%	0%
PAYS DE LA LOIRE	52	0%	15%	27%	38%	15%	4%	0%	0%	0%
RÉUNION	9	0%	33%	22%	33%	11%	0%	0%	0%	0%

## Le statut du professeur de judo

Seuls 2/3 des sondés ont répondu à la question suivante. Sur cette base, les bénévoles (défrayés ou non) ne représenteraient que 36% des enseignants.

En tant que professeur de judo, quel est votre statut ?		
Salarié en CDI	855	44.32%
Salarié en CDD	85	4.41%
Salarié en CDII (Contrat à Durée Indéterminée Intermittent)	176	9.12%
Travailleur Indépendant OU Auto-entrepreneur	209	10.83%
Bénévole défrayé	417	21.62%
Bénévole non défrayé	278	14.41%
Vacataire	34	1.76%

Si l'on segmente les données du tableau ci-dessus selon le type d'activité (principale / secondaire), on constate que :

- Le judo est l'activité principale d'un quart des enseignants.
- 93% de ces professionnels sont salariés
- Pour ceux pour lesquels le judo n'est pas l'activité principale, 53% sont tout de même déclarés, 26% sont bénévoles défrayés et 17% bénévoles sans défraiement.

	Quelle est votre activité professionnelle PRINCIPALE ?	
	Professeur de judo-jujitsu	Autre activité
Nb réponses	559	1557
Salarié en CDI	62%	32%
Salarié en CDD	3%	4%
Salarié en CDI Intermittent	13%	7%
Travailleur Indépendant OU Auto-entrepreneur	16%	8%
Vacataire	1%	2%
Bénévole défrayé	2%	26%
Bénévole non défrayé	1%	17%
Autre	2%	3%



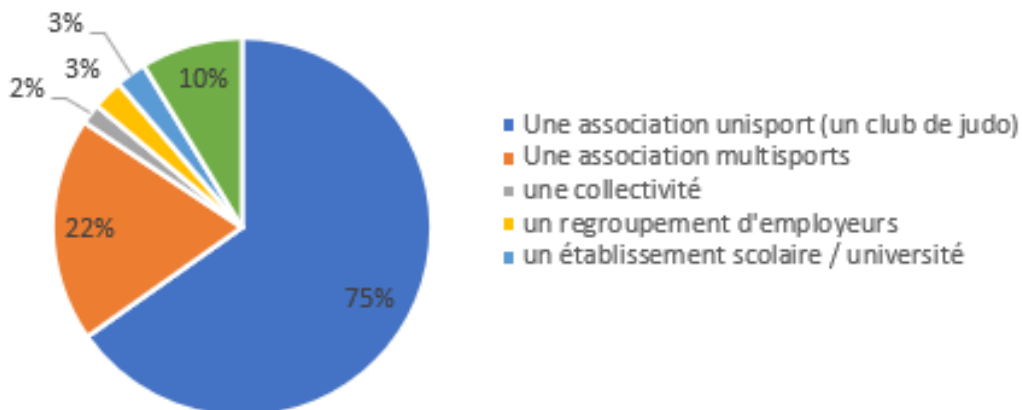
Les enseignants professionnels bénéficient statutairement d'un ensemble de prestations sociales. Cependant, presque la moitié l'ignore et la grande majorité ne semble pas s'inquiéter de ses droits au chômage ou (encore moins) à la retraite.

En tant que professeur de judo dont c'est l'activité principale bénéficiez-vous de :	
Une assurance Responsabilité Civile	47%
Une Complémentaire santé	57%
Une assurance chômage	41%
des congés payés	60%
Une Complémentaire retraite	32%
Je ne sais pas	22%

## La Structure

La structure dans laquelle les professeurs évoluent est très majoritairement une association uni-sport ou multisports.

### L'employeur du professeur de judo



## Convention Collective et Représentation

Chaque professeur salarié relève de la Convention Collective Nationale du Sport. 78% en sont conscients mais la connaissent mal.

<b>Si vous êtes professeur de judo-jujitsu SALARIE connaissez-vous</b>	
<b>Nb</b>	<b>1012</b>
La Convention Collective Nationale du Sport	78%
Vos droits et obligations en tant que salarié ?	61%
Les financements possibles par l'OPCO concernant vos formations professionnelles continues ?	40%
L'organisation légale du temps de travail hebdomadaire ?	40%
Le positionnement du professeur de judo dans la grille de classification de la CCNS ?	38%
La base de la rémunération minimum du professeur de judo selon la classification ?	35%
Les différents niveaux de classification dans la CCNS (autonomie, responsabilité et technicité) ?	34%
Les repères de compétences minimum acquises via les certifications ou expériences professionnelles ?	29%
Le dispositif légal du temps de travail effectif ?	29%
Les dispositifs particuliers d'un contrat à temps plein ou partiel ?	25%
Les dispositifs mis en œuvre pour une évaluation du salarié ?	16%
Le principe de représentativité sociale du professeur de judo, (dialogue social et de liberté syndicale) ?	16%
Avez-vous connaissance du principe du droit d'usage ?	9%

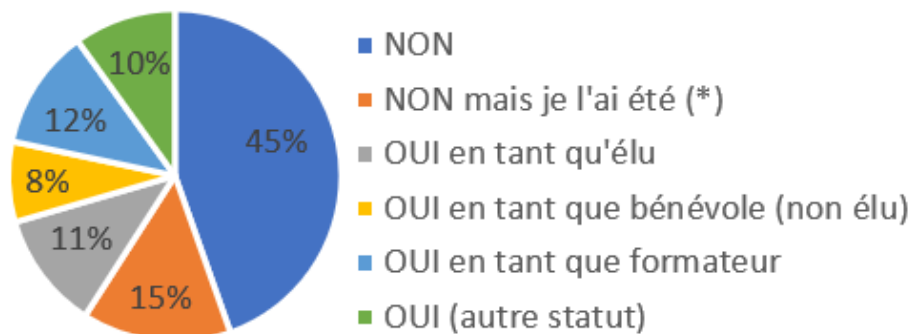
Les enseignants sont peu enclins à l'activité syndicale. Néanmoins beaucoup souhaiteraient disposer d'un organe qui les représenterait au sein de leur fédération.

Les professeurs de judo n'ont pas d'organisme représentatif. Verriez-vous un intérêt à :	%
<b>Nb</b>	<b>1950</b>
Créer une commission représentative des professeurs au sein de la FFJDA	44.82%
Ce n'est pas utile	22.97%
Créer un syndicat des professeurs relié à une centrale syndicale (CFDT, UNSA, etc.)	15.59%
Créer un groupement indépendant de professeurs	12.56%
Rejoindre un syndicat de professeurs d'arts martiaux que vous connaissez déjà (USEAM, SNPAM, etc.)	4.10%

## Les Professeurs et la FFJDA

40% des professeurs interrogés participent à la vie de la FFJDA.

Etes-vous engagé au niveau d'une OTD (Ligue ou Comité) ?



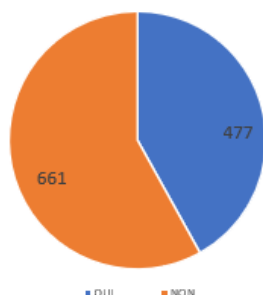
(\*) Lorsqu'on interroge les enseignants sur les raisons qui les ont poussés à cesser de s'investir au niveau fédéral, on obtient les résultats suivants (classés par ordre d'importance)



Pourquoi avez-vous cessé de vous investir dans un comité / ligue?	
REponses	NB
Chronophage /Trop de temps et de week-ends sacrifiés (au détriment de la famille)	102
Désaccord avec la politique menée, conflits avec le président et/ou le comité directeur ou avec la FFJDA	57
Manque de considération, de reconnaissance ou de soutien des enseignants / dirigeants et de la FFJDA	39
Raisons professionnelles	33
Pour passer la main (années d'investissement ou âge)	30
Priorité donnée au club et à ses élèves	25
Raisons personnelles	22
Manque de respect, de valeurs	21
Essoufflement, peu de perspectives, perte de motivation	19
Système verrouillé	14
Autres (règlement d'arbitrage, km...)	14
Impression d'être inutile	10
Exclusion / rejet du comité ou ligue d'appartenance	10
Manque de plaisir et de convivialité (mauvaise ambiance)	10
Elections / Changement d'équipe / Candidature refusée	9
Changement de département / région	9
Parti dans une autre Fédération ou autres activités	7
Pas / Plus sollicité	6
Personnes incompetentes, qui ne connaissent pas le judo	5
Manque de moyens	3
Toujours les mêmes qui s'investissent	3
Rémunération insuffisante	2
Pas réussi à fédérer	1

Néanmoins sur l'ensemble des sondés (2 996), 477 soit 16 %, se déclarent prêt à s'investir dans l'organisation fédérale (1 858 de se prononcent pas. Sont-ils indécis ?) :

Seriez-vous intéressé à l'avenir pour intervenir à l'avenir ?



Dans quel secteur voulez-vous vous investir ?	
Arbitrage	27.53%
Commission sportive	33.97%
Commission des grades	21.94%
Culture	13.09%
Kata	31.67%
Formation	33.78%
autre (oui sur le principe)	30.80%

## SYNTHESE SUR LA FORMATION

Les enseignants issus des formations actuelles CQP, BPJEPS, DEJEPS ET DESJEPS s'estiment moins bien formés que leurs prédécesseurs (BEES1 et BEES2).

Ce n'est pas tant la formation technique judo (ne-waza, tachi-waza, kata) qu'ils trouvent insuffisante mais plutôt les matières nécessaires « sur le terrain » comme la physiologie, la psychologie des différentes tranches d'âge et la pédagogie, aussi bien théorique qu'en situation.

Il manque également une formation solide sur les aspects complémentaires mais incontournables du métier : fonctionnement d'une association, droit du travail, montage de budget, demande de subvention, mais également communication avec les élèves et leurs parents.

Point d'importance, il y a divergence, particulièrement au niveau CQP, entre les objectifs des élèves et ceux de la formation. Alors que la formation a pour objectif de former des enseignants, ce n'est pas celui des élèves qui suivent le cursus en premier lieu pour un développement personnel, améliorer leur niveau de judoka et/ou obtenir un diplôme. Très peu l'envisagent comme un tremplin pour s'investir dans l'enseignement.

En ce qui concerne la formation continue, elle est jugée de qualité, particulièrement au niveau national. Des demandes de perfectionnements émergent concernant à la fois un public spécifique (judo santé par exemple) mais aussi des pratiques plus classiques « taïso » « jujitsu » ou la préparation des grades. Enfin, nerf de la guerre, une formation sur l'obtention de subventions serait très bien accueillie.





## Formation initiale

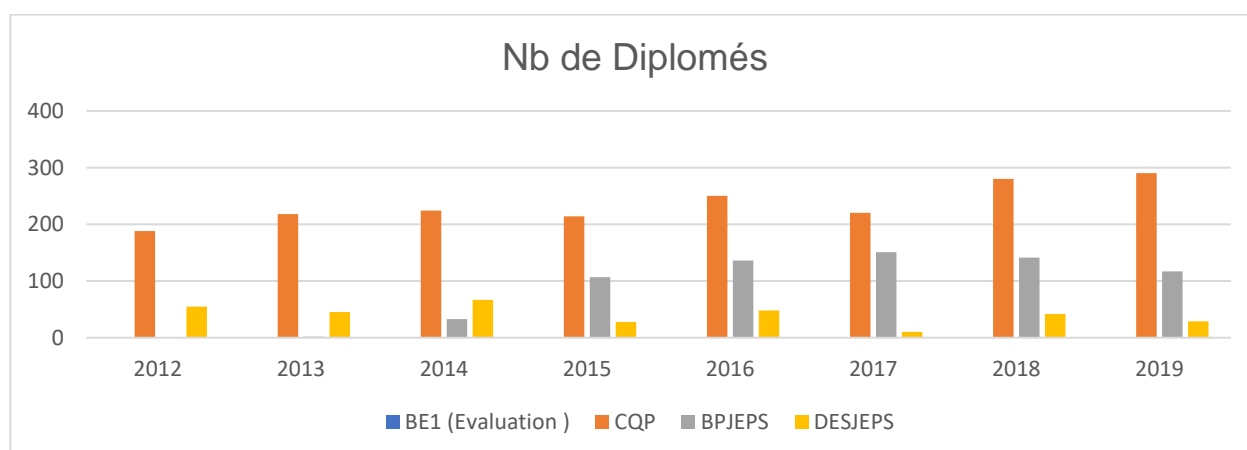
Il faut tout d'abord noter que la grande majorité des professeurs (81%) ont enseigné « sur le terrain » avant d'obtenir un diplôme.

Avant d'obtenir votre premier diplôme d'enseignant avez-vous eu l'expérience de l'enseignement ?	
<b>NB</b>	<b>1777</b>
NON	18.74%
OUI une année	15.93%
OUI deux ans	18.57%
OUI trois ans	13.34%
OUI quatre ans	5.97%
OUI cinq ans	7.15%
OUI entre cinq et dix ans	11.25%
OUI plus de dix ans	9.12%

La majorité des sondés ont passé l'ancien BE1.

<b>DIPLOMES</b>	<b>1 795</b>
CQP	24%
BPJEPS	9%
BEES 1	59%
DEJEPS	16%
BEES 2	11%
DESJEPS	5%

A noter la montée en puissance des CQP qui est de loin la formation la plus demandée (proposée ?) actuellement.



Si l'on regarde plus en détail la répartition géographique des diplômés, on note une certaine homogénéité des BEES1 mais une disparité assez importante sur les CQP. (Les pays de la Loire, par exemple ont préféré former des BP que des CQP. La Guadeloupe est un cas particulier puisque qu'aucun CQP ni BP n'a répondu au sondage.)

	Auvergne Rhône Alpes	Bourgogne Franche Comté	Bretagne	Centre Val de Loire	Corse	Grand Est	Guadeloupe	Guyane	Hauts de France
<b>DIPLOMES</b>									
CQP	27%	35%	16%	19%	21%	38%	0%	0%	25%
BPJEPS	9%	8%	8%	6%	0%	6%	0%	0%	8%
BEES 1	63%	49%	58%	61%	64%	52%	67%	0%	63%
DEJEPS	12%	17%	18%	19%	21%	16%	33%	0%	14%
BEES 2	9%	8%	19%	10%	7%	7%	33%	0%	11%
DESJEPS	3%	7%	7%	3%	7%	4%	0%	0%	1%

	Ile de France	Martinique	Normandie	Nouvelle Aquitaine	Nouvelle Calédonie	Occitanie	PACA	Pays de la Loire	Réunion
<b>DIPLOMES</b>									
CQP	16%	0%	12%	22%	0%	25%	23%	13%	9%
BPJEPS	10%	0%	8%	9%	0%	13%	11%	20%	9%
BEES 1	63%	0%	61%	59%	86%	58%	57%	64%	73%
DEJEPS	15%	0%	25%	20%	29%	15%	11%	17%	27%
BEES 2	15%	0%	9%	13%	14%	7%	11%	20%	18%
DESJEPS	11%	0%	1%	4%	14%	5%	4%	4%	0%

## Modalités d'organisation

Avez-vous suivi cette formation :	Nb réponse	%
Nb réponse	1550	%
En soirée	65	4.19%
En week-end	840	54.19%
En journée (du lundi au vendredi)	645	41.61%

Avez-vous obtenu ce diplôme :	Nb réponse	%
Nb réponse	1789	%
Grace à une formation sur une période bloquée	1035	57.85%
Grace à une formation en alternance	281	15.71%
Via la Validation des Acquis de l'Expérience V.A.E.	168	9.39%
En candidat libre	412	23.03%

## Mode d'évaluation

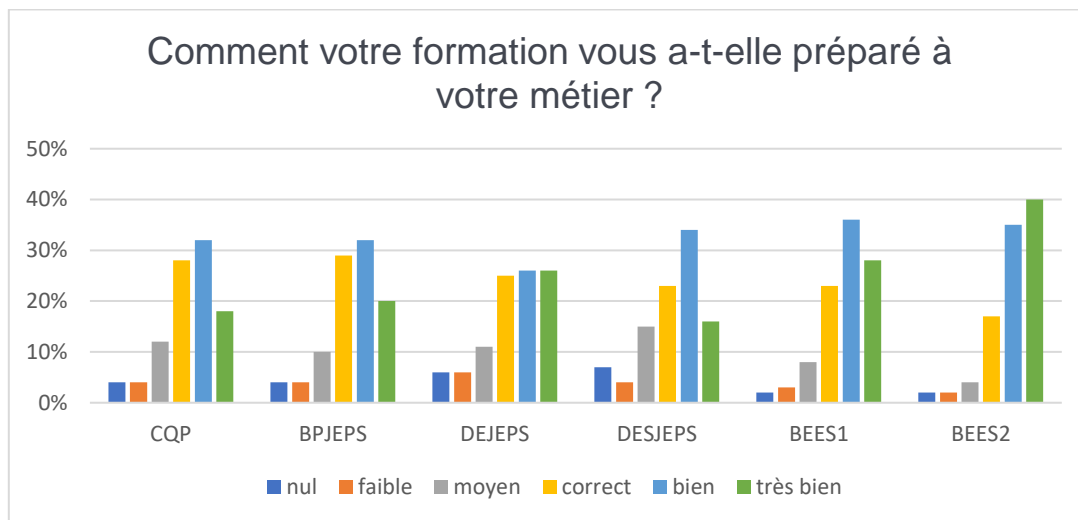
Pour chacune des formations, il a été demandé aux sondés d'évaluer, sur une échelle de 0 à 5, s'ils jugent leur formation en adéquation avec les besoins du métier.

Puis, pour chacune des matières enseignées, une note variant de 0 à 10 a été donnée.

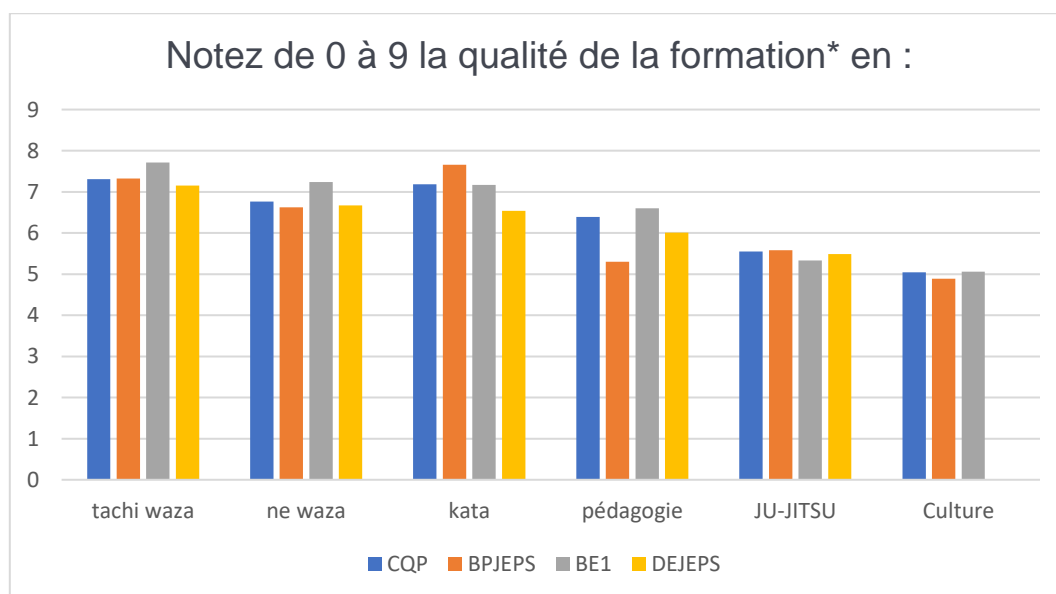
Enfin pour chaque formation, une question ouverte « *selon vous, qu'a-t-il manqué à cette formation ?* » a été posée.

## Synthèse des évaluations

Globalement les diplômés estiment que les anciennes formations les ont bien et mieux préparé que les actuelles.



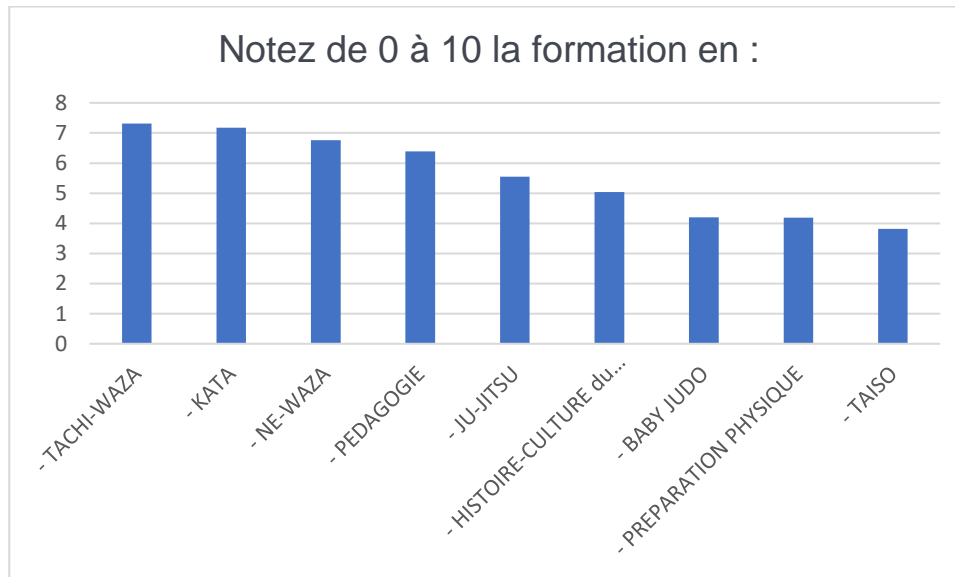
Si l'on regarde plus en détail, on constate que pour ce qui est de la technicité, toutes les formations sont relativement proches et performantes. En revanche, la formation au jujitsu ou sur des sujets moins techniques mais tout aussi importants comme la culture ou la pédagogie, est jugée insuffisante.



\*Les formations BE2 et DESJEPS ne sont pas prises en compte dans ce diagramme car elles ne portent pas en premier lieu sur l'aspect technique du judo.



## La formation CQP



**Synthèse des réponses à la question ouverte :** Selon vous qu'est-ce qui a manqué à cette formation CQP ? (par ordre d'importance)

1. Une grosse majorité regrette le manque d'enseignement de la pédagogie, de mise en situation avec des enfants, avec différents groupes en même temps (qu'on retrouve souvent dans les petits clubs). Des outils et des exemples en séance de judo mais également baby, taïso, jujitsu, prépa physique... Mais 200 heures ce n'est pas suffisant pour devenir un bon enseignant.
2. Il manque des notions d'anatomie, physiologie, psychologie de l'enfant.
3. La vision de la réalité du fonctionnement d'un club : ce qui les attend, l'administratif et la relation avec les adhérents et les parents. Le rôle de professeur et son statut.
4. Toujours le manque de sélection à l'entrée : le diplôme est obtenu quoiqu'il arrive ; et on prépare trop un diplôme et on ne prépare pas à enseigner.
5. Tenir compte des acquis et de l'expérience et ne pas juste juger sur une journée d'évaluation.
6. Des formateurs parfois vieillissants et plus en adéquation avec l'époque.



## La formation BPJEPS

<b>BPJEPS : notez entre 0 et 10 la formation en :</b>	<b>Moyenne</b>
Kata	7.66
Tachi-waza	7.32
Ne-waza	6.62
Conception de séances et de cycles d'apprentissage	6.53
Conception et mise en œuvre d'un projet club	5.86
Jujitsu	5.58
Pédagogie pour les 6-11	5.47
Pédagogie pour les adolescents	5.2
Pédagogie pour les adultes	5.08
Histoire et culture du judo	4.89
Gestion d'un club	4.63
Pédagogie pour le Baby Judo	4.6
Biomécanique, Physiologie et Traumatologie	4.38
Législation (droit du travail et code du sport)	4.31
Préparation Physique	3.93
Taïso	3.84

### **Synthèse des réponses à la question ouverte : Selon vous qu'est-ce qui a manqué à cette formation BPJEPS ? (par ordre d'importance)**

1. Pédagogie (théorie + mise en pratique avec enfants de différentes tranches âges) - 30 occurrences
2. Baby et Taïso - 11 occurrences
3. Jujitsu/self défense - 10 occurrences
4. Anatomie, biomécanique, physiologie, traumatologie - 9 occurrences
5. Gestion d'un club (dev. projet, dossier subvention, sponsors, tombola...) - 9 occurrences
6. Prépa physique - 5 occurrences
7. Culture judo - 5 occurrences
8. Relation avec dirigeant club, législation, statuts - 5 occurrences



## La formation BEES 1

<b>BE1 : notez entre 0 et 10 la formation en :</b>	<b>Moyenne</b>
Tachi-waza	7.71
Ne-waza	7.24
Kata	7.17
Pédagogie d'enseignement	6.6
Anatomie physiologie	5.99
Législation du sport	5.34
Jujitsu	5.33
Histoire-culture du judo	5.06

### **Synthèse des réponses à la question ouverte : Qu'est-ce qui a manqué dans cette formation BE1, selon vous ?**

101 réponses expriment la satisfaction des gens formés selon les différents modes de formation, modulaire, en CREPS, formation traditionnelle façon écoles des cadres, etc. dans différentes régions.

86 réponses expriment un manque de formation en pédagogie soit par faute de temps, d'organisation ou de compétences des formateurs (111 réponses associant pédagogie et pratique). Il existe également un besoin de stages pratiques, de tutorat, mais aussi un besoin de recettes toutes faites comme des séances, des programmations, des exercices, etc.

99 réponses sont des demandes de formation dans les domaines du jujitsu, du taïso, des kata, de pédagogie sur les différents publics, enfants, loisir, handicaps, préparation physique, mentale, et beaucoup moins sur les disciplines associées, kendo, etc.

La diététique est citée une fois comme le sport-santé ou le kendo (jujitsu 44, taïso 28, culture 18, ne-waza 17, kata 10, handicap 10, nage-waza 8, prépa mental et physique 9),

S'exprime également un besoin de formations complémentaires, pour une meilleure maîtrise professionnelle, dans des sujets comme :

- Le domaine du « tronc commun » anatomie, physiologie, psychologie, etc.
- Le domaine de la communication, l'usage des outils du net, extranet, whatsapp, etc.
- Le domaine de la gestion administrative et financière, le projet club, etc.
- Le domaine du management, du coaching
- Le domaine de la législation, relation avec le club, les parents, les droits du salarié, etc.



## La formation DEJEPS

Notez entre 0 et 10 sur la formation DEJEPS :	Moyenne
Tachi-waza	7.15
Ne-waza	6.67
Kata	6.54
Pédagogie d'enseignement	6.01
Jujitsu	5.49
Définir et mettre en œuvre un projet	5.38
Animer une équipe de travail	5.09
Négocier des ressources humaines et financières	4.36
Lier ses actions aux politiques locales	4.26
Taïso	4.1

### **Synthèse des réponses à la question ouverte : qu'est-ce qui a manqué dans cette formation DEJEPS, selon vous ?**

Remarque : beaucoup d'enseignants ont eu le DEJEPS par équivalence au BE1

On retrouve les mêmes éléments que pour le BPJEPS à savoir :

- Manque de pratique et trop de dossiers (8 rép)
- Pas assez de pédagogie sur les différentes catégories d'âge (10 rép)
- **Enseignement pas en relation avec le réel**
- Enseignement trop souvent orienté vers la compétition
- Pas assez de sciences adaptées à la pratique (anatomie, psychologie de l'enfant)
- Pas assez de pratique du taïso et du jujitsu
- Pas de formation sur les outils de communication et d'organisation
- Pas de formation sur le droit du travail et les relations avec le bureau du club
- Pas de formation sur le fonctionnement des organismes territoriaux
- **Niveau d'entrée souvent trop bas et manque de motivation des élèves**



## La formation BEES 2

Question	Nb.	Min.	Moyenne	Max.
Globalement, diriez-vous que cette formation BEES 2 vous a bien préparé à votre métier (0 pas du tout à 5 très bien)	183	0	4	5

### **Synthèse des réponses à la question ouverte : Qu'est ce qui a manqué dans cette formation BEES2, selon vous ?**

Point positif : il était possible de passer l'examen en candidat libre.

Certains trouvent que c'était mieux avant : il y avait 3 diplômes d'état (animateur, moniteur, professeur). Les formations duraient plus longtemps avec des formateurs très qualifiés.

Pour les autres, il aurait fallu plus de pédagogie avec une recherche d'expertise.

Il a manqué des mises en situation pratique sur les structures de haut niveau avec une formation sur la gestion de projet.

Il a manqué de la législation, du droit du travail et de la gestion administrative afin de mieux gérer les structures.

Également, une formation en management afin de gérer les équipes et un suivi après formation afin de mieux être accompagné.





## La formation DESJEPS

Pendant votre DESJEPS avez-vous appris à (note de 0 à 9)	
Diriger un entraînement	6.1
Construire une stratégie de développement	5.52
Planifier la préparation physique et mentale des athlètes	5.34
Concevoir un plan de performance sportive et l'évaluer	5.06
Encadrer des athlètes en compétition	5.02
Gérer les ressources humaines et financières	4.96
Piloter les instances dirigeantes	4.78
Gérer les risques liés à la pratique	4.57
Mettre en place une politique de détection	3.96
Formaliser des diagnostics stratégiques à destination des élus	3.94
Analyser les impacts des politiques économiques et culturelles	3.28
Mettre en place le suivi social et professionnel des athlètes	2.88
Gérer les médias	2.17

De manière assez nette, l'enseignement n'est pas en adéquation avec les intitulés du diplôme.

### **Synthèse des réponses à la question ouverte : Qu'est ce qui a manqué dans cette formation DESJEPS, selon vous ?**

Apport de contenus théoriques généraux mais pas suffisamment en relation avec les spécificités de chaque métier.

Manque flagrant de pragmatisme et de réalité de terrain.

Une forte demande de mise en situation/observation sur les différentes structures (INSEP, pôles, comités...) au cœur du métier, de la réalité.

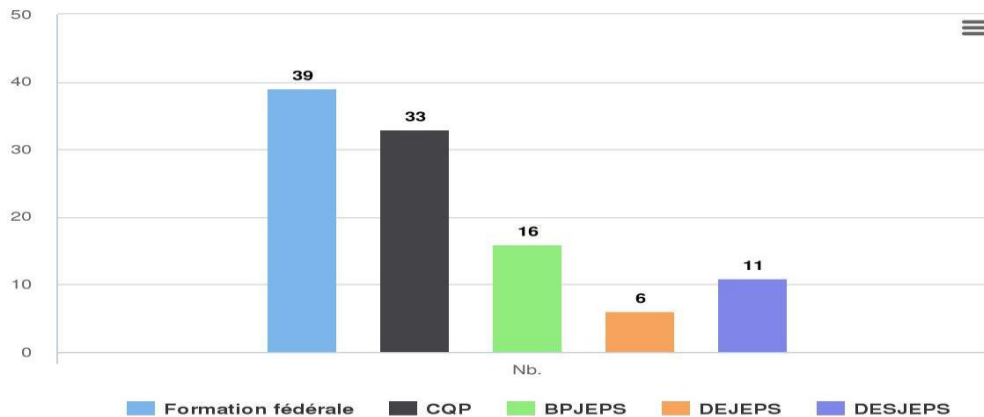
Le niveau de la formation est faible et dévalué car tout le monde l'a !

Un gros point positif : le stage au Japon, un moment très apprécié.



## Formations en cours

Parmi les sondés 105 étaient en cours de formation.



Même si cette proportion est à prendre avec précaution car calculée sur une faible population, il est surprenant de constater que 72 % des personnes en cours de formation soient inscrites à des formations de premier niveau (CQP) ou bien à une formation destinées à des assistants de professeurs.

En termes de financement, les formations sont majoritairement prises en charge par des organismes du type OPCO.

Payez-vous vous-même cette formation ?				
	CQP	BPJEPS	DESJEPS*	DESJEPS*
OUI	22%	17%	17%	40%
NON	50%	67%	67%	50%
Partiellement	28%	17%	17%	10%

\*Chiffre calculé sur 6 et 10 réponses

### Motivations

L'essentiel de la motivation des étudiants est personnelle et non liée à l'obtention d'un emploi ou à la poursuite d'une carrière. C'est particulièrement vrai pour les étudiants en CQP : s'ils considèrent la formation comme enrichissante sur le plan personnel en ce qu'elle permet d'améliorer leur niveau de judoka et/ou d'obtenir un diplôme, très peu l'envisagent comme un tremplin pour s'investir dans l'enseignement (à la différence des BPJEPS).

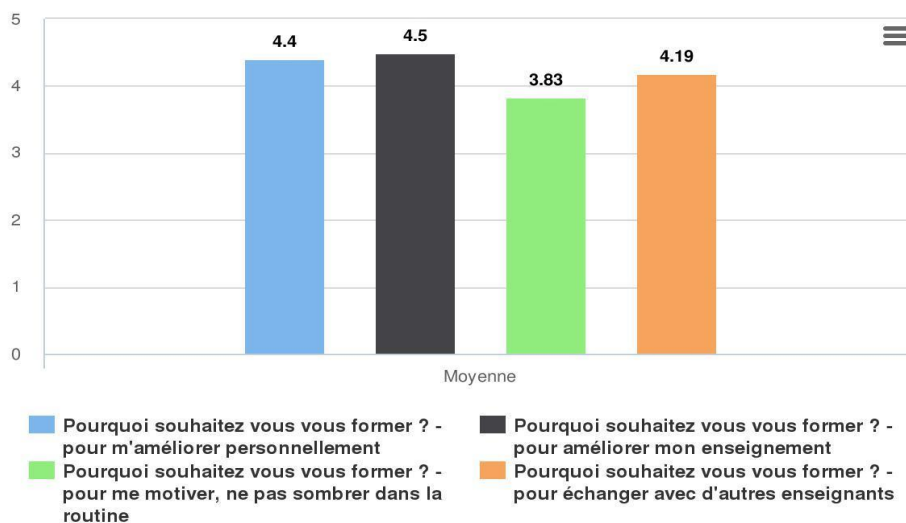
Pourquoi suivez-vous cette formation ? (note de 0 à 5)	CQP	BPJEPS	DEJEPS	DESJEPS
Pour obtenir un diplôme reconnu	3.93	4.87	3.6	2.67
Pour me perfectionner en judo	3.68	4.87	3.17	3.6
Pour ouvrir un club ou une section judo	1.12	2.85	2.17	2.5
C'est nécessaire pour obtenir un poste dans une structure	2	3.07	3.17	4.4
Pour donner des cours de judo à temps plein	1	4.57	4.17	
Pour donner des cours de judo à temps partiel	2.86	2.08	1	
C'est nécessaire pour évoluer dans mon métier				3.75

## Formation continue

67 % des sondés suivent des formations dans le cadre de la formation continue.

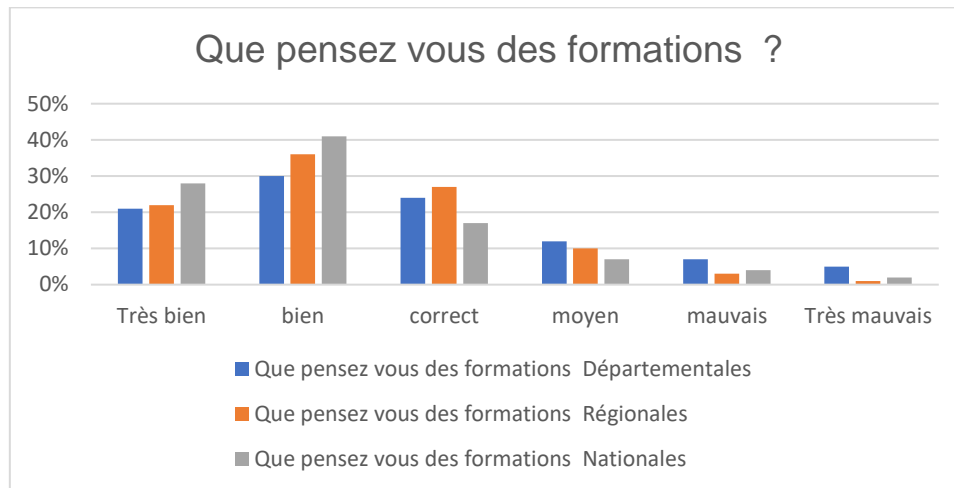
Suivez-vous des stages de formation au cours de l'année ?	
OUI	67.44%
NON	32.62%

Les raisons pour lesquelles les professeurs se forment sont à la fois personnelles (pour s'améliorer) et professionnelles (pour améliorer leur enseignement).



## Evaluation des formations

Les formations sont globalement appréciées.



Lorsque les professeurs ne suivent pas de formation c'est essentiellement par manque de temps. Cela n'est pas surprenant car ils s'estiment déjà trop sollicités par les compétitions et autres encadrements qui les occupent de nombreux week-ends.

Pourquoi ne suivez-vous pas de formation ?	
Je n'ai pas le temps	68.24%
L'offre ne correspond pas à mes besoins	24.32%
Les formations sont trop onéreuses	21.23%
Autre (cf. question ouverte)	18.51%
Les formations actuelles ne m'apportent rien	16.15%
Ça ne m'intéresse pas	4.90%

En termes de formations techniques, les enseignants recherchent pour beaucoup des formations complémentaires à leur cœur de métier.

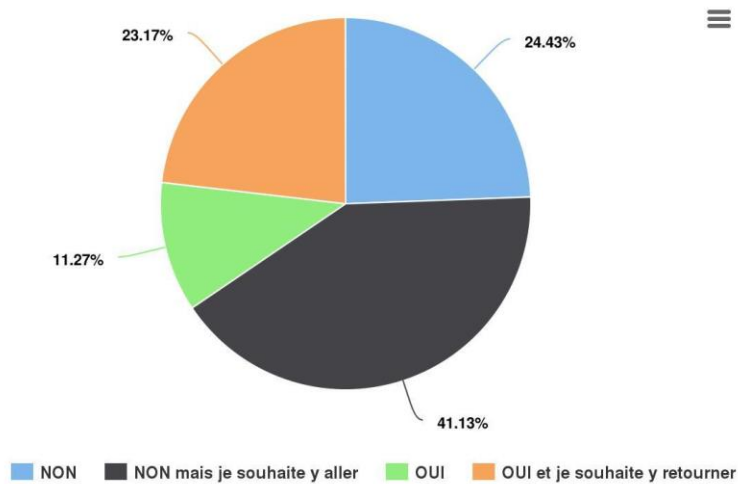
Sur quels sujets auriez-vous besoin d'être formé ?	
Le judo-santé (publics spécifiques, personnes âgées, etc.)	58%
Kata / préparation au passage de grade	49%
Le jujitsu	44%
Le taïso	40%
La pédagogie pour les adolescents	36%
Le ne-waza	34%
La pédagogie pour le baby-judo	33%
La pédagogie pour les adultes	32%
La pédagogie pour les 8-12 ans	26%
La pédagogie pour les 6-8 ans	26%

Les besoins en formations complémentaires portent essentiellement sur les sources de financement et les moyens de communication.

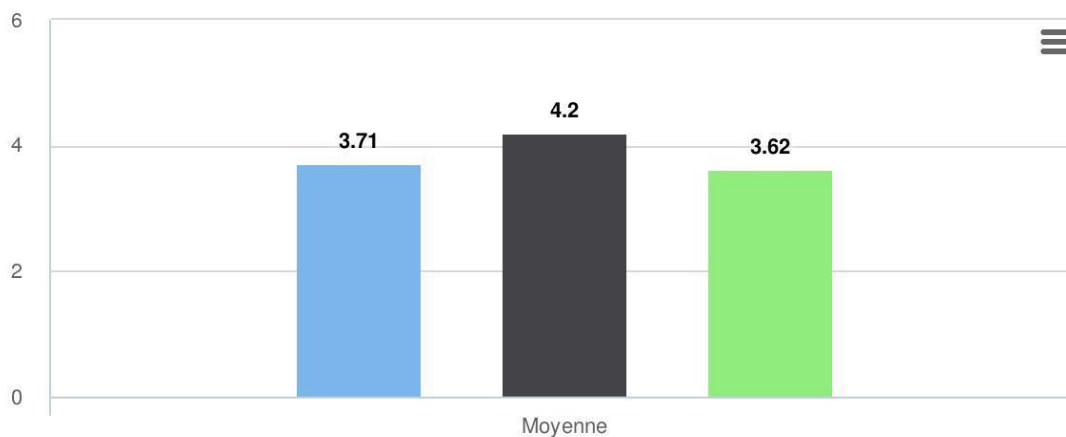
Sur quels autres sujets auriez-vous besoin d'être formé ?	
Les subventions, le sponsoring / mécénat	63.27%
La communication	40.15%
La législation du sport	39.56%
La prévention des dérives (violences - radicalisation )	37.16%
Internet - les réseaux sociaux	33.45%
La législation du travail	28.22%
La comptabilité - les finances du club	27.05%

## Le Japon

Enfin, pour beaucoup, le Japon reste un rêve. 75 % souhaitent s'y rendre ou y retourner...



Même si le manque de temps, le coût élevé du séjour ou l'absence de contact sur place leur posent problème.



- si vous n'êtes jamais allé au japon bien que le souhaitant, qu'est-ce qui vous a arrêté ? - le temps, la disponibilité
- si vous n'êtes jamais allé au japon bien que le souhaitant, qu'est-ce qui vous a arrêté ? - le manque de contact, de points de chute

- si vous n'êtes jamais allé au japon bien que le souhaitant, qu'est-ce qui vous a arrêté ? - le cout du séjour

## Proposition de formation des sondés

Les propositions qui ressortent en priorité sont les suivantes :

Propositions	Nb demandes
Performance mentale	18
Préparation physique	11
Formation nutrition régimes	7
Personnes handicapées	7
Self-défense	6
Varié les intervenants, inviter des expert (étrangers éventuellement)	6
Pédagogie	5
Judo en entreprise	5
Culture	4
Secourisme	3
Sport santé	3
Echanges entre prof expérimentés	3
Fonctionnement des asso fonction dirigeant !!	3
Baby judo	3
Arbitrage	3
Démarches de prise en charge des OPCO	2
MMA éducatif	2
Code moral et actions concrètes possibles	2
Visio	2
Judo vétéran	2